



**Cabinet**

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 22 octobre 2019

Monsieur François Arsenault  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale par intérim  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
2e étage, Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom de la députée de Maurice-Richard, Mme Marie Montpetit, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 23 octobre, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,

Anik Montminy

p.j.

## **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale réitère solennellement que l'île d'Anticosti est un joyau naturel qui recèle un patrimoine géologique et paléontologique dont la valeur universelle et exceptionnelle est mondialement reconnue;

Qu'elle rappelle que l'ensemble des « claims » pétrolier et gazier ont été rachetés dans le passé par l'état afin de préserver la beauté et le patrimoine unique de cette île;

Qu'elle rappelle que suite à la demande du gouvernement du Québec en 2017, le gouvernement fédéral a inscrit l'île d'Anticosti sur la liste des sites du patrimoine mondial au Canada et que cette étape est celle qui précède la candidature officielle au patrimoine mondial de l'UNESCO ;

Qu'elle prenne acte que le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs a soumis à plusieurs reprises des recommandations défavorables à la création d'une bande de protection des berges de l'île ;

Qu'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de mettre en place une bande de protection des berges de l'île sans tarder et de s'engager formellement à protéger l'île d'Anticosti, à conserver son caractère naturel exceptionnel et à soutenir sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO en prenant les mesures nécessaires. »

Présentée par la députée de Maurice-Richard

Le mercredi 23 octobre 2019

TRC  
22/10/19  
10:03